

Facilitation du dialogue intra-libyen



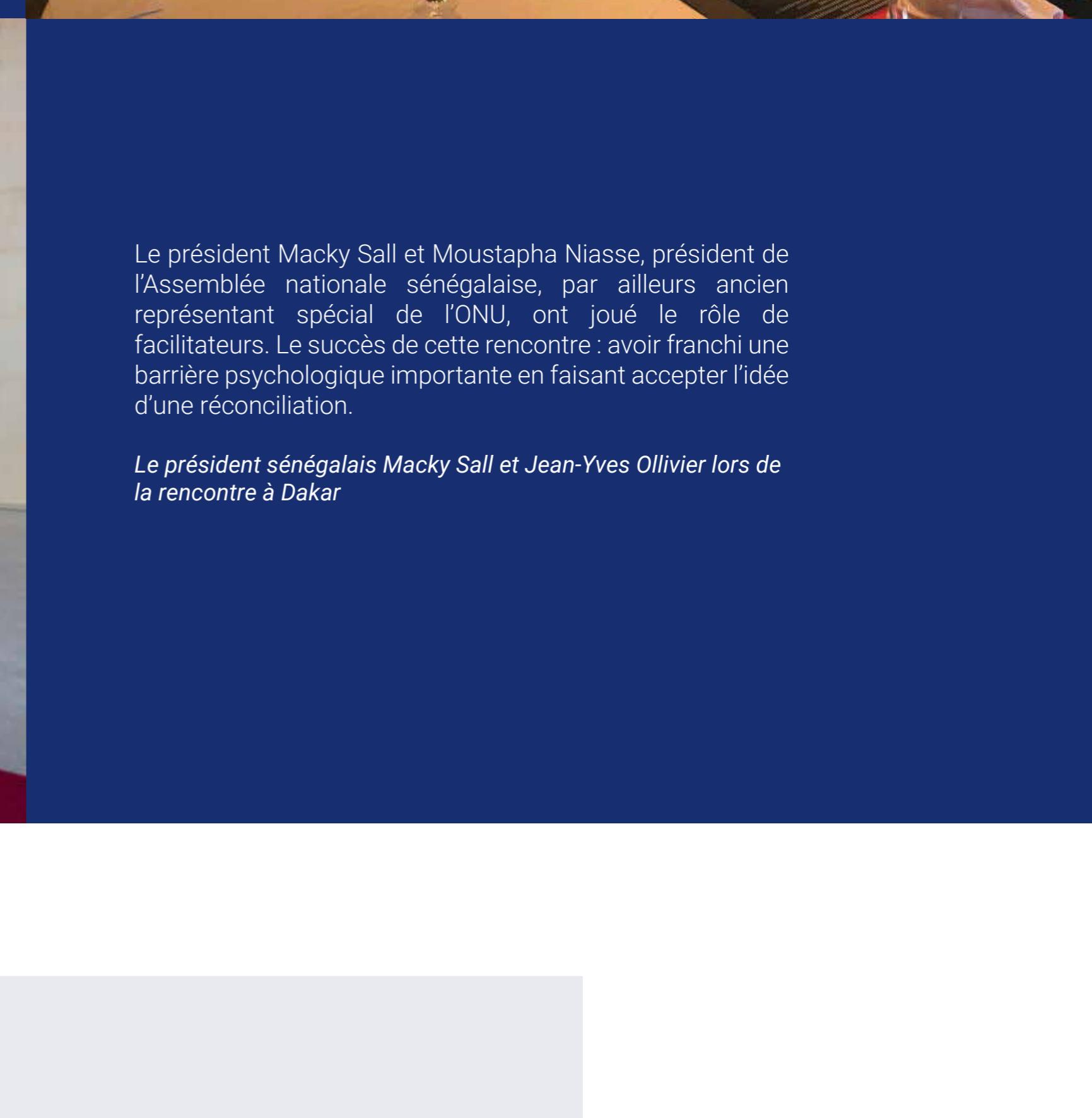
Le conflit libyen a démarré en 2011, à la suite du mouvement de contestation populaire ayant conduit à la chute du colonel Kadhafi. Deux guerres civiles se sont succédé, en 2011 et 2014. Malgré les efforts des Nations unies, la situation est devenue d'autant plus complexe que les divisions internes ont été exacerbées par l'implication de nombreux acteurs extérieurs, issus du monde arabe ou occidental.



Rôle de la Fondation

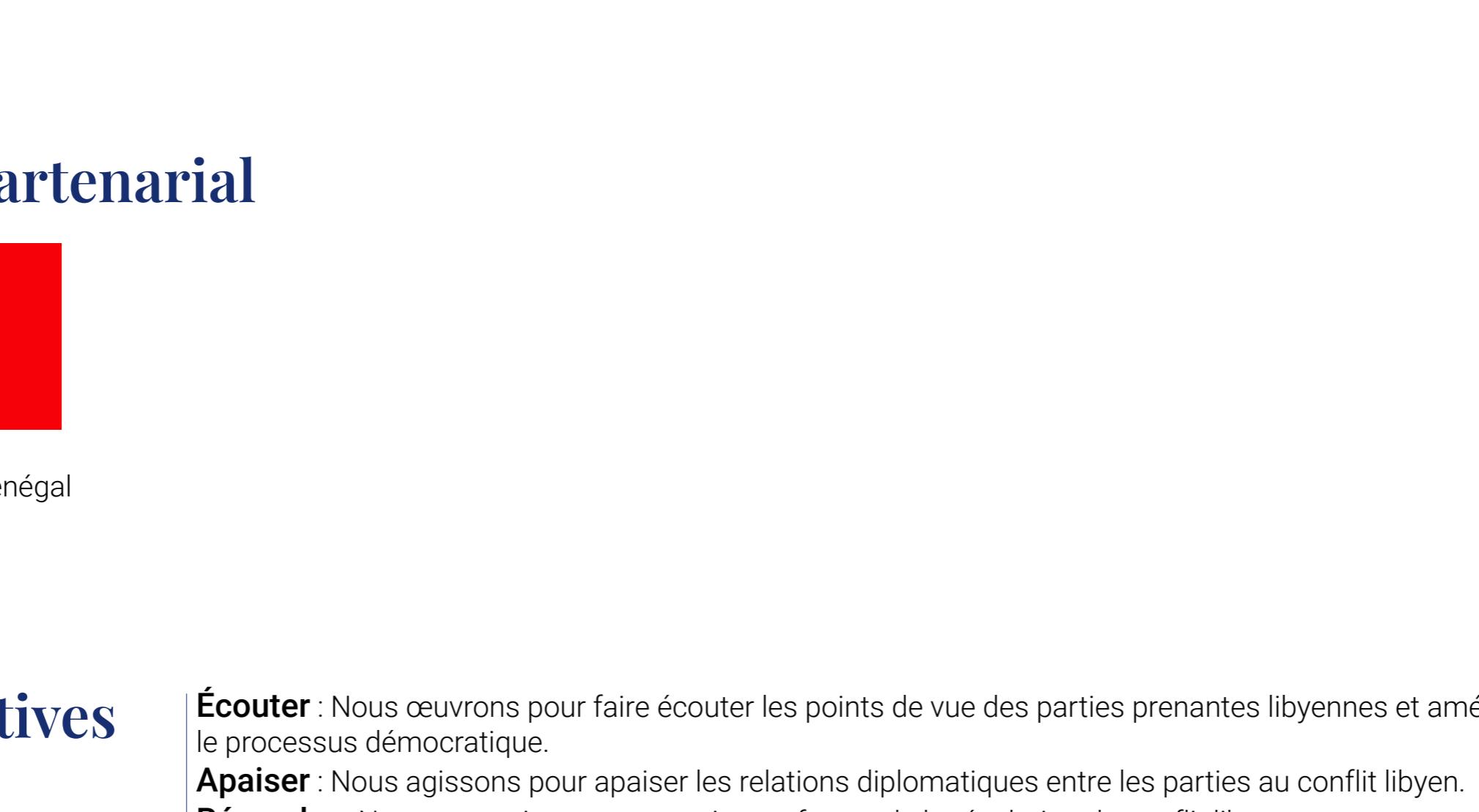
Du 11 au 13 mai 2018 à Dakar, la Fondation a rassemblé, par l'intermédiaire de son président fondateur, des opposants de tous les horizons politiques pour entamer un dialogue intra-libyen. Il s'agissait d'une rencontre informelle, basée sur la « Méthode Ollivier », destinée à créer un climat de confiance : travailler, déjeuner, voire prier ensemble. Les travaux de préparation avaient nécessité de longs mois d'efforts diplomatiques parallèles.

Les participants du dialogue intra-libyen réunis à Dakar



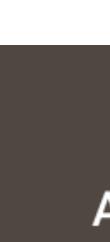
Le président Macky Sall et Moustapha Niasse, président de l'Assemblée nationale sénégalaise, par ailleurs ancien représentant spécial de l'ONU, ont joué le rôle de facilitateurs. Le succès de cette rencontre : avoir franchi une barrière psychologique importante en faisant accepter l'idée d'une réconciliation.

Le président sénégalais Macky Sall et Jean-Yves Ollivier lors de la rencontre à Dakar

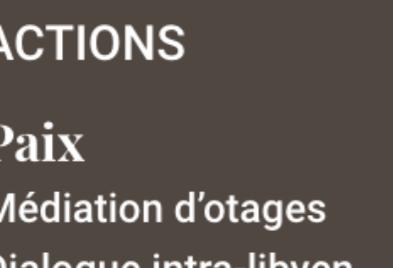


Explications du dialogue intra-libyen du 11 au 13 mai 2018 par Jean-Yves Ollivier

<https://bit.ly/3Hh58LH>



Cadre partenarial



République du Sénégal



Perspectives

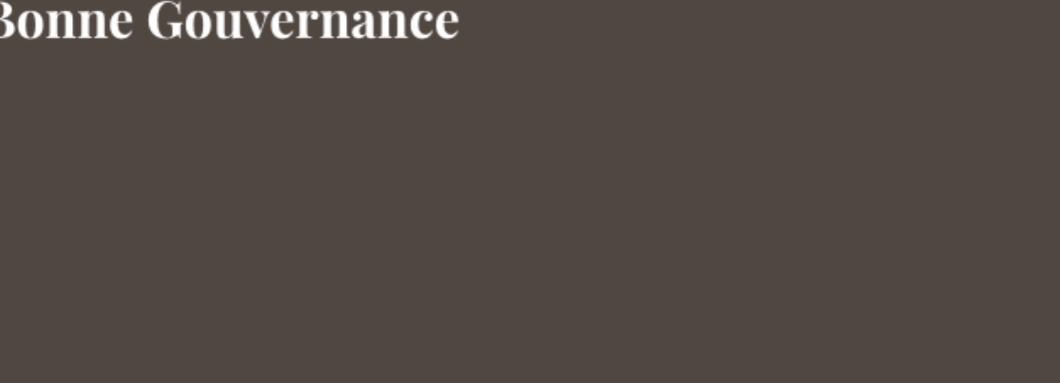
Écouter : Nous œuvrons pour faire écouter les points de vue des parties prenantes libyennes et améliorer le processus démocratique.

Apaiser : Nous agissons pour apaiser les relations diplomatiques entre les parties au conflit libyen.

Résoudre : Nous poursuivons notre action en faveur de la résolution du conflit libyen.



Autres actions en faveur de la paix

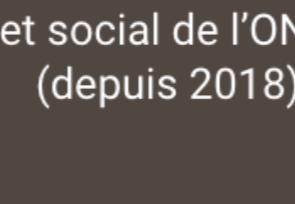


MÉDIATION D'OTAGES

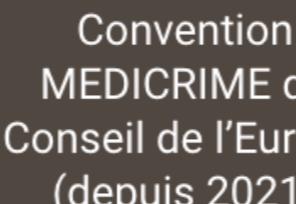
STATUTS OFFICIELS



Partenaire technique de la Commission Climat du Bassin du Congo (depuis 2016)



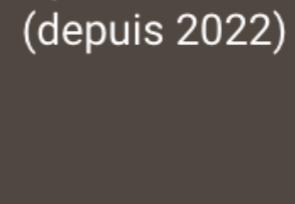
Statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social de l'ONU (depuis 2018)



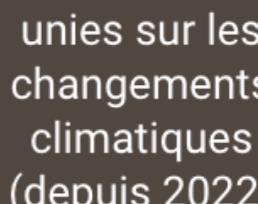
Observateur auprès du Comité des Parties de la Convention MEDICRIME du Conseil de l'Europe (depuis 2021)



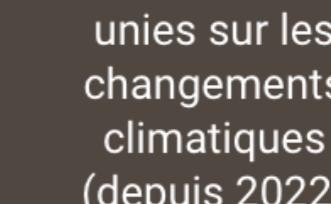
Trésorier de la Conférence des ONG jouissant du statut consultatif auprès des Nations Unies (depuis 2021)



Membre du Conseil exécutif de l'Alliance Fight the Fakes (depuis 2022)



Observateur auprès de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (depuis 2022)



© Fondation Brazzaville 2022

Enregistrée auprès de la Charity Commission for England and Wales (n.1160693)